



Ouagadougou, le 12 4 JUIN 2026

Communiqué n°2026 - 00123 /MESRI/SG/UJKZ/P

Portant recrutement d'étudiants en Master pour le compte du département de Biochimie-Microbiologie de l'Unité de Formation et de Recherche en Sciences de la Vie et de la Terre (UFR-SVT) - Session 2026-2027

Le Président de l'Université Joseph KI-ZERBO porte à la connaissance du public qu'il est ouvert au sein de l'UFR-SVT, dans le Département de Biochimie - Microbiologie, le recrutement d'étudiants en première année de Master au titre de l'année académique 2026-2027. Le nombre de places disponibles par master est réparti ainsi qu'il suit :

N°	Intitulé du Master	Nombre de places
1	Biochimie Fondamentale et Appliquée (BioFA), Spécialités : • Biologie Moléculaire, Génétique et Epigénétique (BioGENE) • Biochimie des Substances Naturelles (BioSN)	25
2	Sciences des Aliments et Nutrition (SAN), Spécialités : • Nutrition Humaine (NH) • Sciences et Technologies des Aliments (STA)	25
3	Biotechnologie et Microbiologie Appliquée (BMA) Spécialités : • Biotechnologie Microbienne et cellulaire (BMC) • Immunologie-Virologie	25
Total		75

1. CONDITIONS DE CANDIDATURE

Peut faire acte de candidature, toute personne titulaire d'une Licence ou de tout autre diplôme jugé équivalent dans les domaines suivants en fonction des options demandées :

N°	Master	Diplômes exigés
1	BioGENE	-Licence en : Biochimie-Microbiologie, Sciences Biomédicales, Substances Naturelles, Biotechnologies, - DES en Médecine, Diplôme d'État de Docteur en pharmacie ou en médecine vétérinaire.
2	BioSN	-Licence en : Biochimie-Microbiologie, Biochimie des Substances Naturelles, Chimie organique, - Diplôme d'État de docteur en pharmacie.
3	NH	-Licence en : Nutrition et Diététique, Nutrition et Technologie Alimentaire

4	STA	-Licence en : Génie des Procédés, Biotechnologies, Management de la qualité dans l'industrie Agro-Alimentaire, Nutrition et Technologie Alimentaire, Biochimie-Sciences agroalimentaires ou Biochimie-Sciences des Aliments, Sciences des aliments, Technologie Alimentaire, - Diplôme d'État de docteur en médecine vétérinaire.
5	BMC	-Licence en : Biochimie/Microbiologie, Biotechnologies, Génie microbien, Bio-industries, Génie de Bioprocédés.
6	Immuno-virologie	-Licence en : Biochimie-Microbiologie, Sciences Biomédicales, - DES en Médecine, Diplôme d'État de docteur en pharmacie ou en médecine vétérinaire.

Les candidats seront présélectionnés en fonction du nombre de places disponibles pour chaque Master après examen de leur dossier. L'admission finale se fera à l'issue d'un entretien des candidats présélectionnés avec la commission de sélection.

2. DUREE DE LA FORMATION

La formation en Master dure quatre semestres universitaires (M1 = S1 & S2 ; M2 = S3 & S4). Les cours sont répartis par unités d'enseignement (UE).

3. COMPOSITION DU DOSSIER DE CANDIDATURE

Le dossier de candidature est composé de :

- une demande manuscrite non timbrée adressée à Monsieur le Président de l'Université Joseph KI-ZERBO et mentionnant clairement l'intitulé du Master sollicité et la spécialité ;
- une photocopie légalisée d'un extrait d'acte de naissance ;
- un certificat de nationalité ;
- un curriculum vitae dûment daté et signé par le candidat ;
- les photocopies légalisées des diplômes universitaires à partir du baccalauréat ;
- les photocopies légalisées des relevés de notes pour l'ensemble du cursus universitaire jusqu'à l'obtention du diplôme exigé pour le recrutement ;
- une lettre de motivation ;
- une autorisation d'inscription du supérieur hiérarchique pour les salariés.

NB. : Les dossiers incomplets ou non conformes ne seront pas examinés

4. SOUMISSION DES DOSSIERS DE CANDIDATURE

La soumission des dossiers de candidature se fera en ligne sur la plateforme Campusfaso (<https://www.campusfaso.bf/formations/candidature>) du **27 juillet au 27 août 2026 à 23H59 GMT**. A cet effet, chaque candidat doit se rendre sur le site : <https://www.campusfaso.bf> dans la rubrique candidature en vue de créer :

- un compte sur la plateforme pour obtenir un identifiant national d'étudiant (INE) ;
- son dossier sur la plateforme et l'y déposer.

La validation de la demande de candidature est conditionnée par le paiement des frais d'examen de dossiers qui s'élèvent à **quinze mille cinq cents (15 500) F CFA** payables sur la plateforme **Campusfaso** par **FASO AZERKA**.

Les résultats définitifs seront communiqués au plus tard le lundi 14 septembre 2026 par affichage à l'UFR-SVT, sous réserve d'une authentification des diplômes obtenus en dehors de l'Université Joseph KI-ZERBO. Les cours commenceront le jeudi 1^{er} octobre 2026 à 8h à l'UFR-SVT.

5. FRAIS D'INSCRIPTION ET DE RECHERCHE*

Les candidats sélectionnés devront s'acquitter de frais d'inscription et de recherche répartis comme suit :

Statut	Ressortissants d'un pays de la zone UEMOA		Ressortissants d'un pays hors zone UEMOA	
	Frais d'inscription	Frais de recherche	Frais d'inscription	Frais de recherche
Inscription sous régime particulier	50 000 FCFA/an	500 000 FCFA en M2	250 000 FCFA/an	500 000 FCFA en M2

*Les paiements des frais d'inscription et de formation sont soumis aux frais appliqués par la plateforme FASO AZERKA.

P/Le Président et par délégation,
Le Vice-Président chargé des Enseignements, des
Innovations pédagogiques et de la Professionnalisation



Ampliation :

- large diffusion